



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du jeudi 11 juin 2020
à 16 h**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
- 10.03** Période de questions du public
- 10.04** Période de questions des membres du conseil

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Accorder un contrat à "AXOR Experts-Conseil", conformément à l'entente-cadre 2019-09, pour la surveillance des travaux de réhabilitation d'un bâtiment situé au 13, rue Chauret, pour une dépense maximale de 65 080,45 \$ taxes incluses.
- 20.02** Accorder un contrat à "AXOR Experts-Conseil", conformément à l'entente-cadre 2019-09, pour la surveillance des travaux de construction d'un chalet de services au parc Jonathan-Wilson, pour une dépense de 74 742,95 \$ taxes incluses.
- 20.03** Accorder un contrat à "AXOR Experts-Conseil", conformément à l'entente-cadre 2019-09, pour la surveillance des travaux de structure de béton pour le nouvel abri à sel (dalle et muret de béton) et démolition de l'abri à sel dans la cour de voirie municipale, pour une dépense de 32 583,92 \$ taxes incluses.
- 20.04** Accorder un contrat à "IGF axiom" pour des services professionnels en surveillance des travaux pour les rues Paquin, Roy, Monique, Montclair, Terrasse Sacré-Coeur, Émile et Sainte-Famille, Lakeside et Elmridge sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, pour une somme de 177 906,57 \$, toutes taxes incluses, à la suite de l'appel d'offres public AO 2020-08.

40 – Réglementation

- 40.01** Avis de motion - Règlement modifiant le règlement sur les tarifs (exercice financier 2020) numéro CA28 0063 (CA28 0063-01)

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance



Dossier # : 1207474013

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et aménagement urbain , Direction , Section des projets
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à "AXOR Experts-Conseil", conformément à l'entente-cadre 2019-09, pour la surveillance pour les travaux de réhabilitation d'un bâtiment situé au 13, rue Chauret, pour une dépense maximale de 65 080,45\$ taxes incluses.

Il est recommandé :

1. D'octroyer, à la firme « AXOR Experts-Conseil », un contrat, conformément à l'entente-cadre 2019-09, pour la surveillance pour les travaux de réhabilitation d'un bâtiment situé au 13 rue Chauret;
2. D'accorder à la firme « AXOR Experts-Conseil » un montant de 65 080,45\$, incluant les taxes, pour la réalisation du mandat;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Pierre Yves MORIN **Le** 2020-06-10 10:41

Signataire :

Pierre Yves MORIN

directeur travaux publics
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et
aménagement urbain

IDENTIFICATION

Dossier # :1207474013

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et aménagement urbain , Direction , Section des projets
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à "AXOR Experts-Conseil", conformément à l'entente-cadre 2019-09, pour la surveillance pour les travaux de réhabilitation d'un bâtiment situé au 13, rue Chauret, pour une dépense maximale de 65 080,45\$ taxes incluses.

CONTENU

CONTEXTE

Le bâtiment situé au 13, rue Chauret, à Sainte-Geneviève, présente des problèmes:

- d'étanchéité et de drainage de surface au niveau de deux (2) sections de toitures;
- d'infiltration au niveau des murs périmétriques de fondation;
- de moisissure dans le sous-sol.

La firme "Les Services EXP inc." a effectuée une expertise et produit un rapport en conséquence. Après avoir produit le rapport d'expertise qui identifie les dommages à réparer du bâtiment, EXP inc. a conçu et produit les plans et devis et enfin la firme se chargera de la surveillance des travaux et cela en conformité avec le contrat octroyé à cette dernière.

"Construction Linea inc." exécutera la réhabilitation d'un bâtiment.

Le présent sommaire décisionnel vise entre autres à octroyer le mandat de surveillance pour des travaux de réhabilitation d'un bâtiment situé au 13, rue Chauret, à Sainte-Geneviève.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

GDD 1197474028 (CA19 28 260) : Accorder un contrat à "Axor experts-conseils inc." pour des services professionnels en conception et surveillance des travaux pour le programme de réfection et de développement d'infrastructures sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, pour une somme maximale de 803 560,28 \$, incluant les taxes, à la suite de l'appel d'offres public AO 2019-09.

GDD 1187474012 (CA18 28259) : Accorder un contrat à la firme "Les Services EXP inc." pour des services professionnels consistant à évaluer le bâtiment, à concevoir les plans et devis et à surveiller les travaux de réhabilitation de divers éléments du bâtiment situé au 13 rue Chauret, pour une somme de 68 122,69 \$, t.t.i., à la suite de l'appel d'offres public AO 2018-22 et approuver un virement budgétaire d'un montant de 15 000 \$ au règlement d'emprunt 0817-003.

GDD 1207474001 (CA20 28 050) : Accorder un contrat à Construction Linea inc. pour exécuter la réhabilitation d'un bâtiment situé au 13, rue Chauret, à Sainte-Geneviève, pour

un montant de 409 169,58 \$, toutes taxes incluses, plus 15 % de budget contingent totalisant un montant de 470 545,02 \$, toutes taxes incluses, à la suite de l'appel d'offres public 2018-22-R - 1 soumissionnaire.

DESCRIPTION

JUSTIFICATION

Afin d'assurer la conformité des travaux prévus aux plans et devis, il est nécessaire de procéder à une surveillance rigoureuse lors de la réalisation des travaux. Une surveillance adéquate assurent la qualité et la pérennité de l'ouvrage. Par conséquent, nous avons fait appel à "AXOR Experts-Conseil", conformément à l'entente-cadre 2019-09, pour effectuer la surveillance des travaux.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

voir intervention certificat de fonds

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens (Louise FRÉCHETTE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Patrick JOLY
Ingénieur de projets

ENDOSSÉ PAR

Le : 2020-06-09

Pierre Yves MORIN
directeur travaux publics



Dossier # : 1207474012

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et aménagement urbain , Direction , Section des projets
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à "AXOR Experts-Conseil", conformément à l'entente-cadre 2019-09, pour la surveillance pour les travaux de construction d'un chalet de services au parc Jonathan-Wilson, pour une dépense de 74 742,95\$ taxes incluses.

Il est recommandé :

1. D'octroyer, à la firme « AXOR Experts-Conseil », un contrat, conformément à l'entente-cadre 2019-09, pour la surveillance pour les travaux de construction d'un chalet de services au parc Jonathan-Wilson;
2. D'accorder à la firme « AXOR Experts-Conseil » un montant de 74 742,95\$, incluant les taxes, pour la réalisation du mandat;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Pierre Yves MORIN **Le** 2020-06-10 16:32

Signataire :

Pierre Yves MORIN

directeur travaux publics
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et
aménagement urbain

IDENTIFICATION

Dossier # :1207474012

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et aménagement urbain , Direction , Section des projets
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à "AXOR Experts-Conseil", conformément à l'entente-cadre 2019-09, pour la surveillance pour les travaux de construction d'un chalet de services au parc Jonathan-Wilson, pour une dépense de 74 742,95\$ taxes incluses.

CONTENU

CONTEXTE

Le parc Jonathan-Wilson est un parc de quartier situé à proximité du boulevard Chèvremont. Au niveau de la desserte, ce lieu est un endroit stratégique dans le quartier. Il est au coeur de celui-ci et intègre dans son périmètre une école primaire. Un terrain de balle, un terrain de soccer, deux terrains de tennis, deux aires pour enfants avec des modules adaptés, un jeu d'eau, un parcours d'exerciceur y sont aménagés et l'hiver il y a une patinoire extérieure dans le terrain de balle-molle. Les élèves de l'école utilisent tous les plateaux du parc lors des périodes libres. Un sentier traverse le parc entre la rue Laberge et l'entrée du parc nature du Bois-de-l'Île-Bizard.

L'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève sollicite le marché pour la surveillance des travaux de construction d'un chalet de services au parc Jonathan-Wilson.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

GDD 1197474028 (CA19 28 260) : Accorder un contrat à "Axor experts-conseils inc." pour des services professionnels en conception et surveillance des travaux pour le programme de réfection et de développement d'infrastructures sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, pour une somme maximale de 803 560,28 \$, incluant les taxes, à la suite de l'appel d'offres public AO 2019-09.

D2190543001 : Accorder un contrat à "HOCARCH DESSINS" pour des services professionnels pour la conception et la production de plan et vues en perspectives d'un chalet de parc au parc Jonathan-Wilson dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, pour une somme de 1149,75 \$, t.t.i. et autoriser un virement budgétaire d'un montant de 1 100,00 \$ au règlement d'emprunt 0816-005.

D2197474006 : Accorder un contrat à HOCARCH dessins au montant de 9 198,00 \$, t.t.i., pour effectuer la conception des plans et devis pour soumission et pour construction d'un chalet de parc situé dans le parc Jonathan-Wilson à l'arrondissement de l'Île-Bizard-Sainte-Geneviève et approuver un virement budgétaire d'un montant de 8 400 \$ au règlement d'emprunt 0817003.

D2197474011 : Accorder une augmentation de budget au contrat de HOCARCH dessins d'un montant de 977,29 \$, t.t.i., pour effectuer la conception des plans et devis pour soumission

et pour construction d'un chalet de parc situé dans le parc Jonathan-Wilson ce qui fera passer la valeur du contrat de 9 198,00 \$, t.t.i. à 10 175,29 \$, t.t.i. et approuver un virement budgétaire d'un montant de 900 \$ au règlement d'emprunt 0817003.

GDD 1207474006 (CA20 28 088) : Accorder un contrat à Construction Linea inc. au montant de 621 817,22 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent, pour les travaux de construction d'un chalet de service au parc Jonathan-Wilson suite à l'appel d'offres public 2019-07.

DESCRIPTION

JUSTIFICATION

Afin d'assurer la conformité des travaux prévus aux plans et devis, il est nécessaire de procéder à une surveillance rigoureuse lors de la réalisation des travaux. Une surveillance adéquate assurent la qualité et la pérennité de l'ouvrage. Par conséquent, nous avons fait appel à "AXOR Experts-Conseil", conformément à l'entente-cadre 2019-09, pour effectuer la surveillance des travaux.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Voir intervention certification de fonds

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens (Louise FRÉCHETTE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Patrick JOLY
Ingénieur de projets

ENDOSSÉ PAR

Le : 2020-06-09

Pierre Yves MORIN
directeur travaux publics



Dossier # : 1207474011

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et aménagement urbain , Direction , Section des projets
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à "AXOR Experts-Conseil", conformément à l'entente-cadre 2019-09, pour la surveillance pour les travaux de structure de béton pour le nouvel abri à sel (dalle et muret de béton) et démolition de l'abri à sel dans la cour de voirie municipale, pour une dépense de 32 583.92\$ taxes incluses.

Il est recommandé :

1. D'octroyer, à la firme « AXOR Experts-Conseil », un contrat, conformément à l'entente-cadre 2019-09, pour la surveillance pour les travaux de structure de béton pour le nouvel abri à sel (dalle et muret de béton) et démolition de l'abri à sel dans la cour de voirie municipale;
2. D'accorder à la firme « AXOR Experts-Conseil » un montant de 32 583..92\$, incluant les taxes, pour la réalisation du mandat;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Pierre Yves MORIN **Le** 2020-06-10 10:41

Signataire :

Pierre Yves MORIN

directeur travaux publics
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et
aménagement urbain

IDENTIFICATION **Dossier # :1207474011**

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et aménagement urbain , Direction , Section des projets
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à "AXOR Experts-Conseil", conformément à l'entente-cadre 2019-09, pour la surveillance pour les travaux de structure de béton pour le nouvel abri à sel (dalle et muret de béton) et démolition de l'abri à sel dans la cour de voirie municipale, pour une dépense de 32 583.92\$ taxes incluses.

CONTENU

CONTEXTE

La cour des travaux publics présente plusieurs problématiques qui réduisent l'efficacité de son utilisation et la rend parfois non sécuritaire. Une de ces problématiques est que l'abri à sel est en fin de vie utile.

Un contrat a été accordé à Groupe Kilo pour effectuer les travaux de structure de béton pour le nouvel abri à sel (dalle et muret de béton) et démolition de l'abri à sel dans la cour de voirie municipale et il est nécessaire d'engager une firme pour effectuer la surveillance de ces travaux.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

GDD 1197474028 (CA19 28 260) : Accorder un contrat à "Axor experts-conseils inc." pour des services professionnels en conception et surveillance des travaux pour le programme de réfection et de développement d'infrastructures sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, pour une somme maximale de 803 560,28 \$, incluant les taxes, à la suite de l'appel d'offres public AO 2019-09.

GDD 1187474016 (CA19 28006) : Approuver un virement budgétaire de 11 000 \$ au règlement d'emprunt 0818003 et accorder un contrat à "AXOR Experts-Conseil", conformément à l'entente-cadre 2018-23, pour l'élaboration du concept et des plans et devis de l'aménagement de la cour de voirie municipale dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, pour une somme de 162 068,76 \$, t.t.i.

DESCRIPTION

JUSTIFICATION

Afin d'assurer la conformité des travaux prévus aux plans et devis, il est nécessaire de procéder à une surveillance rigoureuse lors de la réalisation des travaux. Une surveillance adéquate assurent la qualité et la pérennité de l'ouvrage. Par conséquent, nous avons fait appel à "AXOR Experts-Conseil", conformément à l'entente-cadre 2019-09, pour effectuer la surveillance des travaux.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Voir intervention certification de fonds

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens (Louise FRÉCHETTE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Patrick JOLY
Ingénieur de projets

ENDOSSÉ PAR

Pierre Yves MORIN
directeur travaux publics

Le : 2020-06-09



Dossier # : 1207474010

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et aménagement urbain , Direction , Section des projets
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à "IGF axiom" pour des services professionnels en surveillance des travaux pour les rues Paquin, Roy, Monique, Montclair, Terrasse Sacré-Coeur, Émile et Sainte-Famille, Lakeside et Elmridge sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, pour une somme de 177 906,57 \$, toutes taxes incluses, à la suite de l'appel d'offres public AO 2020-08.

Il est recommandé :

1. D'octroyer, à la firme « IGF axiom », un contrat, suite à l'appel d'offres public AO 2020-08, pour des services professionnels en surveillance des travaux pour les rues Paquin, Roy, Monique, Montclair, Terrasse Sacré-Coeur, Émile et Sainte-Famille, Lakeside et Elmridge;
2. D'accorder à la firme « IGF axiom » un montant de 177 906.57 \$, incluant les taxes, pour la réalisation du mandat;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Pierre Yves MORIN **Le** 2020-06-10 16:32

Signataire :

Pierre Yves MORIN

directeur travaux publics
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et
aménagement urbain

IDENTIFICATION

Dossier # :1207474010

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et aménagement urbain , Direction , Section des projets
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à "IGF axiom" pour des services professionnels en surveillance des travaux pour les rues Paquin, Roy, Monique, Montclair, Terrasse Sacré-Coeur, Émile et Sainte-Famille, Lakeside et Elmridge sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, pour une somme de 177 906,57 \$, toutes taxes incluses, à la suite de l'appel d'offres public AO 2020-08.

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève consacre des efforts considérables afin d'assurer la pérennité des infrastructures municipales sur son réseau routier local. Dans le cadre de son programme de réfection et de développement d'infrastructures, l'Arrondissement prévoit réaliser d'importants Travaux dans la mise à niveau des infrastructures sur son territoire.

Afin d'atteindre ses objectifs en matière de qualité de travaux, l'Arrondissement recherche une firme d'ingénierie spécialisée en surveillance dans le domaine des infrastructures routières municipales pour encadrer des travaux de reconstruction incluant le volet chaussée, égout et aqueduc. Plus précisément, les trois projets suivants :

- 2016-27 Travaux de drainage et de reconstruction de chaussée des rues Paquin, Roy, Monique, Montclair et de la terrasse Sacré-Coeur.
- 2018-29 Reconstruction de l'égout, de l'aqueduc et de la chaussée de la rue Émile.
- 2019-05 Construction d'une nouvelle chaussée et réaménagement des fossés des rues Sainte- Famille, Elmridge et Lakeside.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

GDD 1187474021 (CA19 28 011) : Offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85, alinéa 2, de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), que l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève prenne en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux visant la reconstruction des réseaux d'aqueduc, d'égout et de voirie de la rue Émile dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève dans le cadre de la mise en œuvre des programmations 2018-2020 du Service de l'eau, Direction des Réseaux d'Eau (DRE)

GDD 1207474008 (CA20 28 104) : Accorder un contrat à "Gérald Théorêt Inc." au montant de 903 352,10 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent, pour effectuer les travaux de reconstruction de l'égout, de l'aqueduc et de la chaussée de la rue Émile, appel d'offres public 2018-29 (4 soumissionnaires)

GDD 1197474030 (CA20 28 102) : Accorder un contrat à Loisselle inc. au montant de 3 666 666,65 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent, pour effectuer les travaux de drainage et de reconstruction de chaussée des rues Paquin, Roy, Monique, Montclair et de la terrasse Sacré-Coeur, appel d'offres public 2016-27 (9 soumissionnaires)

GDD 1207474007 (CA20 28 103) : Accorder un contrat à "Pavages D'Amour inc." au montant de 780 552,86 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent, pour effectuer les travaux de reconstruction de la chaussée ainsi que le drainage des rues Sainte-Famille, Lakeside et Elmridge, appel d'offres public 2019-05 (3 soumissionnaires)

DESCRIPTION

JUSTIFICATION

Afin d'assurer la conformité des travaux prévus aux plans et devis, il est nécessaire de procéder à une surveillance rigoureuse lors de la réalisation des travaux. Une surveillance adéquate assurent la qualité et la pérennité de l'ouvrage. Par conséquent, nous avons fait appel d'offre public, afin de mandater une firme de génie conseil pour effectuer la surveillance des travaux.

Un appel d'offre public a été tenu du 7 avril 2020 au 26 mai 2020 conformément à la loi et aux procédures de l'arrondissement.

L'ouverture des soumissions a eu lieu à huis clos, le 26 mai 2020 à 10 h 00. Un enregistrement audiovisuel de l'ouverture a été réalisé et versé sur SEAO.

Quatre (4) firmes ont déposés une soumission:

- IGF axiom
- FNX-innov
- EXP
- Shellex Groupe conseil

Un comité de sélection a eu lieu le 8 juin 2020 afin d'évaluer et d'attribuer des notes à la firme ayant répondu à l'appel d'offre public. Voir ci-dessous la présentation du pointage final :

ENTREPRISE	POINTAGE INTÉRIMAIRE (%)	PRIX	POINTAGE FINAL
LES SERVICES EXP INC.	83,98	364 988,14	3,67
FNX-INNOV. INC.	82,98	299 509,88	4,43
IGF AXIOM	85,98	177 906,57	7,64
SHELLEX GROUPE CONSEIL	79,98	225 351,00	5,76

La firme "IGF axiom" s'est qualifiée suite à l'évaluation du comité de sélection. Le montant de l'offre de cette firme est de 177 906.57 \$, incluant les taxes.

Cette firme ne fait pas partie de la liste des entreprises à rendement insatisfaisant en date du 9 juin 2020.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La surveillance de la rue Émile est payable par la DRE.
46 046.34\$ t.t.i. sans contingence

Cette dépense de 46 046.34\$ taxes incluses, entièrement assumée par la ville centre, représente un coût net de 42 046.45 \$ lorsque diminué des ristournes fédérales et provinciales, lequel est financé par le règlement d'emprunt # 20-002.

Cette dépense est prévue au budget comme étant entièrement admissible à une subvention au programme de la TECQ (taxe sur l'essence et de la contribution du Québec), ne laissant aucune charge aux contribuables. Cependant, même si nous sommes raisonnablement certains d'obtenir ce financement, la Direction des réseaux d'eau n'a toujours pas reçu le protocole d'entente signé pour cette dernière.

La surveillance des rues Paquin, Roy, Monique, Montclair, Terrasse Sacré-Coeur et Sainte-Famille, Lakeside et Elmridge est payable par l'arrondissement.

131 860.23\$ t.t.i. sans contingence

Voir intervention certification de fonds

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Jean-François BALLARD)

Certification de fonds :
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens (Louise FRÉCHETTE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Hermine Nicole NGO TCHA, Service de l'eau

Lecture :

Hermine Nicole NGO TCHA, 9 juin 2020

RESPONSABLE DU DOSSIER

Patrick JOLY
Ingénieur de projets

ENDOSSÉ PAR

Le : 2020-06-09

Pierre Yves MORIN
directeur travaux publics



Dossier # : 1207593013

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction de la culture_des sports_des loisirs et relations avec les citoyens , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Règlement modifiant le règlement sur les tarifs (exercice financier 2020) numéro CA28 0063 (CA28 0063-01)

Avis de motion est donné par _____ de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du projet de règlement intitulé: "Règlement modifiant le règlement sur les tarifs (exercice financier 2020), numéro CA28 0063 - (CA28 0063-01), lequel est déposé avec le sommaire décisionnel.

Signé par Pierre Yves MORIN **Le** 2020-06-10 10:40

Signataire :

Pierre Yves MORIN

directeur travaux publics
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et
aménagement urbain

IDENTIFICATION**Dossier # :1207593013**

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction de la culture_des sports_des loisirs et relations avec les citoyens , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Règlement modifiant le règlement sur les tarifs (exercice financier 2020) numéro CA28 0063 (CA28 0063-01)

CONTENU**CONTEXTE**

En raison du contexte de la COVID-19, la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social veut accorder la gratuité pour la saison estivale aquatique 2020.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**DESCRIPTION**

La période estivale 2020 apporte son lot de défis. La présence du virus Covid-19 oblige l'arrondissement à revoir ses façons de faire et s'adapter aux consignes de la Direction de la santé publique en matière de prévention de la propagation du virus. Tout sera mis en oeuvre afin d'assurer la sécurité des citoyens baigneurs et du personnel qui sera appelé à travailler dans les deux piscines de l'arrondissement qui seront ouvertes cette année.

De plus, l'arrondissement souhaite réduire encore plus le risque de transmission du virus dû à l'échange d'argent comptant. Après réflexion, il a été décidé de lever la tarification pour les non-résidents de l'arrondissement pour la période estivale 2020 et offrir la gratuité d'accès à tous les baigneurs.

JUSTIFICATION

L'arrondissement désire mettre en place les mesures additionnelles nécessaires à la protection de la santé et sécurité des baigneurs et des travailleurs.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Considérant la baisse de fréquentation causée par les directives de la santé publique, nous estimons à 1 500 \$ la perte de revenus.

DÉVELOPPEMENT DURABLE**IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Cette mesure permettra aux citoyens d'utiliser les piscines de l'arrondissement, pour des périodes de rafraîchissement, tout en réduisant le risque de contamination dû à l'échange d'argent.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

L'arrondissement a décidé d'éliminer l'échange d'argent entre les citoyens et le personnel afin de réduire le risque de propagation du virus.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Carla KALLOUS
Adjointe administrative

ENDOSSÉ PAR

Louise RICHARD
Directrice CSLDS

Le : 2020-06-08